

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 27/12/2024 - A2024/005895 - 2019 B 00475 - 851 005 769 - 5 sur 5 Accueil

5 SUR 5 ACCUEIL

Société par actions simplifiée au capital de 2.500 €
Siège social : Chartres (28000) – 3, avenue Nicolas Conte
851 005 769 RCS Chartres

(la **Société**)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre,

Les soussignés :

1. **ITQ Group**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé à Serris (77700) – 7, impasse Dorothee le Maître, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 799 012 653, représentée par son président JL Invest (883 497 042 RCS Meaux), elle-même représentée par son gérant, Monsieur Yosseph Levy ;
2. **MR INDUSTRY**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 3 Avenue Nicolas Conte, 28000 Chartres, immatriculée sous le numéro 829 486 513 RCS Chartres, représentée par son président, Monsieur Sébastien Ribemont.

Titulaires, ensemble, de l'intégralité des actions composant le capital social et les droits de vote de la Société (les **Associés**),

APRES AVOIR RAPPELE :

qu'il a été procédé ce jour à l'acquisition, directe et indirecte, par voie de cessions et d'apports, de 100% du capital des droits de vote de ITQ Group (l'**Opération de Reprise**) ;

ET APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- la lettre de démission de Monsieur Yosseph Levy de ses fonctions de président de la Société ;
- les lettres de démission de Monsieur Yosseph Levy, de Monsieur Ivan Marciano, de ITQ Group de leurs fonctions de directeur général de la Société ; et
- la lettre de démission de Monsieur Sébastien Ribemont de ses fonctions de directeur général délégué.

ONT PRIS LES DECISIONS CI-APRES RAPPORTEES DANS L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Prise d'acte de la démission du président de la Société et nomination du nouveau président de la Société (le **Président**) en remplacement du président démissionnaire ;
2. Prise d'acte de la démission des directeurs généraux de la Société ;
3. Prise d'acte de la démission du directeur général délégué de la Société ; et
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

*

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission du président de la Société et nomination du nouveau Président en remplacement du président démissionnaire

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de ses fonctions de président adressée par Monsieur Yosseph Levy à la Société ce jour,

Prend acte de la démission de Monsieur Yosseph Levy de ses fonctions de président de la Société à compter de ce jour, lui donne *quitus* entier et sans réserve pour l'exercice de son mandat et décide de nommer en lieu et place, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, la personne suivante :

Mylik, société par actions simplifiée, ayant son siège social situé à Serris (77700) – 7, impasse Dorothee le Maître, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 932 928 195 ;

Mylik, représentée par JL Invest (883 497 042 RCS Meaux), elle-même représentée par Monsieur Yosseph Levy, son président, déclare accepter lesdites fonctions et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de président de la Société.

Il est procédé, en séance, à la signature des nouveaux Statuts adoptés par l'Associé Unique aux termes de la deuxième décision ci-avant par le Président.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la collectivité de l'Associé.

DEUXIEME DECISION

Prise d'acte de la démission des directeurs généraux de la Société

La collectivité des Associés, compte tenu de ce qui précède, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Yosseph Levy, de Monsieur Ivan Marciano et de ITQ Group de leurs fonctions de directeur général de la Société,

prend acte de la démission de Monsieur Yosseph Levy, Monsieur Ivan Marciano et de ITQ Group de leurs fonctions de directeur général prenant effet à compter de ce jour.

décide de ne pas nommer de remplaçant..

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la collectivité des Associés.

TROISIEME DECISION

Prise d'acte de la démission du directeur général délégué de la Société

L'Associé Unique, compte tenu de ce qui précède, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Sébastien Ribemont de ses fonctions de directeur général délégué de la Société,

prend acte de la démission de Monsieur Sébastien Ribemont de ses fonctions de directeur général délégué prenant effet à compter de ce jour.

décide de ne pas nommer de remplaçant..

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la collectivité des Associés.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La collectivité des Associés de la Société donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la collectivité des Associés.

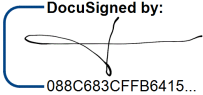
*

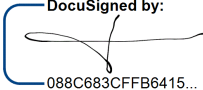
* *

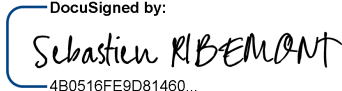
L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée et l'Associé Unique signe le présent procès-verbal.

Fait au moyen du procédé de signature électronique DocuSign®, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil,

Le 24 septembre 2024.

Mylik¹ JL Invest Par Monsieur Yosseph Levy	<i>Signature :</i>	Bon pour acceptation des fonctions de président de la Société	
--	--------------------	--	--

ITQ Group Par JL Invest Par Monsieur Yosseph Levy	<i>Signature :</i>	
---	--------------------	--

Monsieur Sébastien Ribemont	<i>Signature :</i>	
------------------------------------	--------------------	--

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour acceptation des fonctions de président de la Société"